

DECLARATION DE COMPETENCE
Pour le suivi de l'assurance qualité en protection incendie
(DPI 11-15 Assurance qualité en protection incendie)

Obligatoire pour toute demande de permis de construire

1. INFORMATION SUR LE PROJET			
Commune : []	Localité : []	Article cadastral : []	
Projet : []		N° SATAC :	
Maître de l'ouvrage : []			
E-mail : []		Tél : []	
2. DEGRE DE L'ASSURANCE QUALITE			
Degré d'assurance qualité attribué à l'ensemble du bâtiment	1	2	
Partie de bâtiment particulière : []	1	2	
Responsable de l'assurance qualité en protection incendie : []			
E-mail : []		Tél : []	
Qualification (s) :	Personne au bénéfice d'un diplôme de spécialiste "école du feu" de Swiss SA ou Swiss Safety Center SA		[]
	Technicien ES diplômé en planification des travaux		[]
	Autre		
3. ANNEXE (S)			
Liste des formations suivies dans le domaine de la protection incendie (voir au verso)			
Liste de l'expérience professionnelle (elle peut aussi être complétée au verso)			
Liste d'objets traités dans le domaine de la protection incendie (peut aussi être complétée au verso)			
Objets de référence : Présenter ci-dessous les objets de référence de concept de sécurité incendie équivalents au degré d'assurance qualité souhaité (1 ou 2) définis selon la DPI 11-15 "Assurance qualité en protection incendie" et attester l'exactitude et la conformité des renseignements donnés dans l'ensemble des formulaires de demande de permis de construire en rapport avec la protection incendie :			
Année	Projet	Personne de référence	Annexe
[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]
[]	[]	[]	[]
Remarque (s) : []			
Par ma signature, je déclare être compétent pour réaliser et suivre le concept de protection incendie conformément aux dispositions de l'article 4.1.3 de la DPI 11-15 "Assurance qualité en protection incendie" : Lieu et date : _____ Le responsable assurance qualité en protection incendie : _____			
Approbation de l'autorité de protection incendie :			
Lieu, date et signature :			